



Paris, le 13 Janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

ECHEC DU PLAN ECOPHYTO : Les abeilles, véritable sentinelle de l'Environnement, plus que jamais exposées, l'UNAF s'inquiète pour leur survie, la santé humaine et l'environnement

L'objectif du Plan Ecophyto 2+ est de réduire la dépendance aux produits phytosanitaires et d'accroître la protection des populations. Douze ans et des millions d'euros plus tard, les chiffres ne mentent pas : l'emploi des pesticides à usages agricoles a continué à augmenter dans de grandes proportions : plus 25% depuis 2008 !

Pour l'UNAF, cet échec cuisant est particulièrement préoccupant pour la survie des abeilles et des pollinisateurs en général, la santé humaine et l'environnement.

Les données annoncées lors du Comité d'orientation stratégique et de suivi (COS) du plan national de réduction des produits phytosanitaires, Ecophyto2+, le 7 janvier, sont particulièrement alarmantes. En 2017/2018, l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture, « *hors produits de biocontrôle à risque faible qui regroupent l'essentiel des produits utilisables en agriculture biologique et hors traitements de semences* » a augmenté, selon l'indicateur NODU (nombre de doses unités) pour les produits à usages agricoles de 24%. Pour le Ministère ces résultats seraient dus notamment au climat de 2018, propice au développement des maladies et des ravageurs des cultures, et à la hausse de la redevance sur les pollutions diffuses au 1er janvier 2019 qui aurait entraîné des achats anticipés. Seulement voilà, pour l'UNAF, ces chiffres sont la face visible de l'iceberg et les justifications du Ministère ne sont qu'une échappatoire à l'échec de cette politique. En effet, **depuis les débuts du plan Ecophyto, en 2008, cet indicateur a grimpé de 25% ... L'UNAF tient à rappeler que l'objectif initial était de diviser par deux l'usage des pesticides en France avant 2018 ! Quant à l'objectif affiché de diminution de 50% pour 2025, il laisse songeur !**

Une belle annonce visant à rassurer la population, lui laissant croire que la santé humaine, l'environnement, les abeilles et les pollinisateurs en général sont pris en considération. Alors qu'il n'en est rien ... De la communication à près de 400 millions d'euros par an, payée par le contribuable et uniquement destinée à masquer le vide de l'action publique. L'Etat laisse donc le déclin des abeilles et des pollinisateurs se poursuivre.

L'UNAF tient à rappeler que chaque année l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture cause la mort d'environ 300 000 ruches soit en moyenne 30% du cheptel des apiculteurs¹. Dans les milieux agricoles, à cause des herbicides, la ressource alimentaire pour les abeilles mellifères est rare et lorsqu'elle est abondante - présence d'une culture mellifère- elle est contaminée par des résidus chimiques. La production du miel chute et les rendements ont été, quant à eux, divisés par deux depuis 25 ans. Les abeilles et les pollinisateurs en général sont en contact régulier avec un panel de pesticides qui les affaiblit voir les tue à cause de la toxicité des produits, des effets de synergies et de cocktail qui sont, par ailleurs, souvent méconnus.

¹Rapport EPILOBEE 2012-2013 : http://ec.europa.eu/food/animals/live_animals/bees/docs/bee-report_en.pdf



CONTACT PRESSE • Laurence Durand
06 47 53 36 05 • 04 99 61 29 90
Laurence.durand@unaf-apiculture.info

UNAF 5 Bis, Rue Faÿs 94160 Saint-Mandé • Tel. 01 41 79 74 40 • Fax : 01 41 79 74 41 • www.unaf-apiculture.info



Paris, le 13 Janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous la pression de l'UNAF, des associations environnementales, de la population et des élus, quelques avancées ont été obtenues ces dernières années sur la question des pesticides, notamment en ce qui concerne les interdictions des substances les plus dangereuses.

- Les néonicotinoïdes ont été interdits en France en 2018 par les pouvoirs publics² et deux produits à base de sulfoxaflor viennent d'être définitivement retirés du marché³.
- L'Anses doit enfin améliorer ses méthodes d'évaluation du risque vis-à-vis des insectes pollinisateurs dans le cadre des dossiers d'autorisation de mise sur le marché des produits phytosanitaires⁴.
- La sortie du glyphosate, prévue pour fin 2020, avance puisque le nombre de produits autorisés par l'Anses est passé de 190 fin 2018, à 29 dossiers en cours d'examen début 2020.

Malgré ces quelques avancées, la dépendance des agriculteurs aux produits phytosanitaire augmente. Ils sont pourtant en première ligne et ce sont eux qui sont les plus exposés aux pesticides. Certes, l'usage des substances les plus préoccupantes, CMR1 et CMR2, a baissé de 15% et 9% respectivement depuis douze ans. Cependant, d'autres pesticides, tels que les fongicides SDHI, sont encore communément utilisés malgré le risque important qu'ils représentent pour la santé humaine, l'environnement, les abeilles et la biodiversité. Une réduction volontaire de l'usage des pesticides telle que le préconisait le plan Ecophyto montre ses véritables limites.

Pour l'UNAF, l'Etat doit inverser la tendance actuelle et à cet effet, prendre des mesures contraignantes avec des obligations de résultats chiffrés.

Pour Gilles Lanio, Président de l'UNAF, « *Ces chiffres sont consternants. L'Etat doit revoir sa copie le plus rapidement possible. Qu'une politique avec des financements aussi importants ait de tels résultats est tout simplement inadmissible ! Le combat de l'UNAF pour sortir la France des produits phytosanitaires est bien trop long et trop timoré. Nous comptons sur la mobilisation des membres du Comité de Soutien des élus à l'abeille, sur les apiculteurs et l'ensemble de la population pour faire évoluer les pratiques*⁵. Il y a urgence »

²<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/25-ans-de-combat-des-apiculteurs-francais-contre-les-insecticides-systemiques.html>

³<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/l-unaf-revient-en-detail-sur-sa-victoire-juridique-face-a-l-anses-et-dow.html>

⁴<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/l-unaf-reaagit-a-l-avis-anses.html>

⁵<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/participez-a-l-initiative-citoyenne-europeenne-sauvons-les-abeilles-et-les.html>



CONTACT PRESSE • Laurence Durand
06 47 53 36 05 • 04 99 61 29 90
Laurence.durand@unaf-apiculture.info

UNAF 5 Bis, Rue Faÿs 94160 Saint-Mandé • Tel. 01 41 79 74 40 • Fax : 01 41 79 74 41 • www.unaf-apiculture.info